



FORMATION À L'AKA

Alphabet des Kinèmes Assistés

Comment aider l'enfant déficient auditif à communiquer et à développer une langue

FORMATION

Objectifs de la formation

- Comprendre comment et pourquoi l'AKA joue un rôle facilitateur dans l'acquisition de la langue française par le jeune déficient auditif.
- Apprendre la technique du code AKA et son utilisation.

Formateurs

Cette formation sera donnée par des logopèdes expérimentées dans la prise en charge d'enfants déficients auditifs.

POUR QUI ?

L'apprentissage d'une langue se faisant au quotidien, une formation aux outils de communication utilisés avec l'enfant déficient auditif dans le milieu familial et scolaire est important pour soutenir l'enfant dans la construction de sa langue orale.

Cette formation s'adresse donc :

- Aux parents, familles, proches.
- Aux professionnel(le)s qui accompagnent des enfants déficients auditifs.
- Aux étudiant(e)s en logopédie, psychologie, instituteur(trice), etc.

Quand ?

Formation complète en 2 journées (de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h) :

- Vendredi 6 mai
- Samedi 7 mai

Où ?

À l'IRSA - Chaussée de Waterloo 1504, 1180 Uccle.

TALON D'INSCRIPTION

FORMATION AKA

POUR VOUS INSCRIRE¹

Envoyez le talon d'inscription soit

par courrier : FORMATION AKA - IRSA
1504 chaussée de Waterloo à 1180 Uccle

par mail : formations@irsa.be

Je soussigné(e) (un talon par participant)

-
- Parent, famille, proche, etc.
 - Professionnel(le) dans le domaine
 - Etudiant(e)
- (préciser :

Sourd oui - non

désire m'inscrire à la formation d'initiation AKA

Nom

Prénom

Adresse

E-mail

Tél.

Et m'engage à verser la somme de **avant le 22 avril 2022** via
compte bancaire : **BE41 7795 9133 8710**
avec en référence la mention : **CD0099 – AKA 2021** + nom du participant

Un email (informations diverses, horaire, plan) sera envoyé à toutes les personnes dont nous posséderons l'adresse mail

Tarif pour les deux journées²

- 50 € par personne

Les participants recevront également un livre et un support USB sur l'AKA.

1. Un nombre minimum de participants est requis pour que la formation soit organisée.
2. Si le coût constituait un obstacle à votre participation, merci de nous contacter (formations@irsa.be).